



Synthèse des observations du public

Arrêté modifiant l'arrêté du 31 janvier 2008 relatif au registre et à la déclaration annuelle des émissions polluantes et des déchets

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable du 13/10/2014 au 03/11/2014 inclus sur le projet de texte susmentionné.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis en suivant le lien suivant :

http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/modification-de-la-reglementation-registre-et-a-la-a781.html?id_rubrique=7

Nombre et nature des observations reçues :

0 contributions ont été déposées sur le site de la consultation.

Fait à la défense, 19 décembre 2014